

NOTES ET DISCUSSIONS

Latin *lentiscus* et grec σχῆνος

Le nom du lentisque en latin est attesté à date ancienne, chez un auteur technique, Caton (*Agr.*, 7, 4, 117) : *lentiscus* désigne le *Pistacia lentiscus* L. On retrouve le mot chez Varron (*R. R.*, 1, 60), chez Pline (*H. N.*, 15, 21 - 28 - 101 - 105 ; 24, 42 ; etc.) et chez Columelle (par ex. : 12, 50, 3).

Le lentisque est un arbre de la garrigue et du maquis ; il ne perd pas ses feuilles en hiver ; il est parent du térébinthe (*Pistacia terebinthus*), mais il est plus petit que lui ; le térébinthe peut atteindre plusieurs mètres¹. Des incisions que l'on pratique dans l'écorce du lentisque provient le mastic (récolté surtout dans les îles grecques, en particulier à Chios), qui donne une résine servant à la fabrication de liqueurs, pastilles, confitures et vernis. Les feuilles, très riches en tanin, fournissent, une fois séchées et réduites en poudre, des pigments jaunes qui servent à la teinture. Mais une fois mis en présence de sel de fer, ces pigments permettent de teindre, en noir grand teint, la laine des tapis². Les feuilles servent aussi à tanner les peaux. L'huile tirée de l'amande du fruit a des propriétés thérapeutiques importantes, mais elle servait aussi à alimenter les lampes. Comestible, elle est encore employée de nos jours en Corse, par exemple³.

D'après J. André⁴, qui reprend l'opinion d'Isidore (17, 7, 51), le nom de l'arbuste (*lentiscus*) s'expliquerait par la souplesse des tiges des rejets « flexibles et souples » (*quod cuspis illius lentus sit et mollis, nam lentus dicimus quidquid flexibile est...*). Mais l'utilisation du lentisque en vannerie n'est pas signalée par les auteurs anciens. Théophraste dit même (*H. P.*, 5, 7, 5) à propos de *Pistacia terebinthus* que « le térébinthe ne sert à rien hormis son fruit et sa résine ».

1. P. FAURE (1987), p. 28. Sur le lentisque, voir le récent recueil de S. AMIGUES, *Études de botanique antique*, Paris, De Boccard, 2002, p. 360.

2. H. HARANT et D. JARRY (1987), p. 59 ; D. CARDON et G. DU CHÂTENET (1990), p. 275.

3. A. POLETTI (1987), t. 3, p. 53. Pline parle de l'huile de lentisque en *H. N.*, 15, 28. Cf. Palladius, 2, 20, et le commentaire de R. Martin, p. 206. Sur l'utilisation du lentisque par les alchimistes, cf. R. HALLEUX (1981). Pap. Holm., p. 114, 12 et p. 186 : le lentisque sert à effacer l'écriture sur un papyrus.

4. J. ANDRÉ (1956), p. 183 ; (1981), p. 123, n. 294. Voir aussi A. WALDE et J. HOFMANN (1938), p. 784 ; P. FAURE (1987), p. 28.

Toutefois S. Amigues (à qui je dois les précisions qui suivent *per litteras*) incline à penser qu'il ne faut pas prendre à la lettre la déclaration de Théophraste dans un passage peut-être écrit un peu vite⁵. Elle observe en effet qu'il ne parle pas davantage de l'emploi en vannerie de plantes comme le troëne (σπειραία, *H. P.*, 1, 14,2 - 6, 1, 4) ou le gattilier (οἶσος, *H. P.*, 3, 18, 1) dont les propriétés étaient pourtant déjà connues d'Homère. Mais Pline, de son côté, dans les vingt-cinq passages où il parle du lentisque ne signale pas non plus l'emploi des rejets du lentisque en vannerie alors que sa résine fait l'objet de plusieurs rubriques. De nos jours, E. Rolland (Tome 4, p. 70-71), si attentif aux *realia*, ne signale pas que *Pistacia lentiscus* puisse servir à la vannerie. Il ne mentionne que la gomme qu'il produit et son utilisation « pour se curer les dents ». P. Faure⁶, lorsqu'il rapporte l'opinion des botanistes sur les térébinthacées, use de prudence : « arbustes souvent radicants, aux rameaux parfois flexibles » sans que l'on sache clairement si ce sont les rameaux proprement dits ou des racines secondaires qui sont flexibles. Le dictionnaire de Gennadios (*s.v.*) dit que ce sont les pousses de l'année qui sont flexibles : αἱ ἐτήσιοι ῥάβδοι τοῦ εἶναι πλεκτικαί. Le *Larousse du XX^e siècle* (*s.v.*) écrit : « [lentisque] dont les rejets peuvent être employés pour la vannerie. » J. André (1981, p. 123, n. 294) dit de même que « le lentisque se multiplie par rejets, qui servent fréquemment à la vannerie ». Il ressort de ces remarques que si certaines parties du lentisque « pouvaient » être employées à la vannerie, là ne résidait pas l'intérêt principal de la plante ; ce n'était pas sa propriété majeure. Il n'est donc pas certain qu'il faille chercher là ce qui a pu motiver sa dénomination.

C'est pourquoi nous voudrions tenter ici une approche différente et voir comment on pourrait établir un autre rapport sémantique entre l'adjectif *lentus* et le substantif *lentiscus* et proposer pour ce dernier une étymologie indo-européenne.

*

Il est bien connu que la vigne (*Vg.*, *B.*, 3, 38 ; *G.*, 4, 558), les viornes (*B.*, 1, 26) ou les genêts (*G.*, 2, 12) reçoivent l'épithète de *lentus* au sens de « souple, flexible » chez Virgile. Mais on peut relever aussi d'autres emplois de cet adjectif : en *G.*, 4, 101, *lentius* s'applique au gluten (collé fabriquée par les abeilles) qui est dit « plus visqueux (*lentius*) que la glu et que la poix de l'Ida phrygien ». Il s'agit d'une substance molle et plastique, susceptible de se prêter à l'obturation des fentes d'une ruche. Déjà Plaute (*Men.*, 94) évoquait par la bouche de Labrosse la nature des liens qui attachent un homme à une table bien garnie en ces termes : *ita istaec nimis lenta uincla sunt escaria*, « admirable élasticité de ces liens alimentaires », ce qu'il commente lui-même en ajoutant : « plus on les élargit, plus ils serrent. » L'accent est donc bien mis sur l'élasticité qui caractérise ce

5. Voir ce qu'il dit de l'alaterne dans ce passage (*H. P.*, 5, 7, 7 : il est tout juste bon pour les moutons) qui contredit ce qu'il affirme en *H. P.*, 5, 6, 2 (c'est le bois qui se tourne le mieux).

6. P. FAURE (1987), p. 28.

qui est *lentus*. Chez un auteur « technique » comme Pline, *lentor* est la caractéristique du bois de frêne, dont on connaît l'élasticité (Pline, *H. N.*, 4, 229), ou de la poix, visqueuse, élastique (*ibid.*, 16, 53). *Lentitia* chez Pline (*H. N.*, 20, 64) est dit de la viscosité du mucus. Le verbe *lentescere* est employé par Tacite (*Germ.*, 53) pour le succin (ambre jaune) qui devient visqueux lorsqu'on le fait brûler (*ut mox in picem resinamue lentescit*) et par Virgile (*G.*, 2, 250) pour la terre épaisse qui adhère aux doigts.

Il apparaît par ces quelques exemples que l'idée de « souplesse, flexibilité » n'épuise pas le contenu sémantique de *lentus* et de sa famille où se manifeste un sens technique moins large, plus précis, et a signifié « qui a la viscosité de la poix ». Entre les deux domaines, flexibilité et viscosité, il peut y avoir un rapport ; on peut certes passer de l'un à l'autre, mais pour essayer de déterminer celui qui a motivé la création du mot *lentiscus*, on peut essayer de s'appuyer sur l'histoire de son équivalent grec.

En grec ancien, le lentisque est désigné par le nom *σχίνοσ* (*Pistacia lentiscus*) qui désigne aussi la Scille maritime (*Urginea maritima*). Le mot est donné par le dictionnaire de P. Chantraine aussi bien que par H. Frisk comme étymologiquement inexpliqué⁷.

D'un point de vue strictement morphologique, *σχίνοσ* se range dans la catégorie des noms à finale -ινο- (avec *i* long) dont P. Chantraine disait qu'ils sont souvent obscurs⁸. Le suffixe *y* est parfois secondaire (cf. adj. ἀγχιστίνος ou κορακίνοσ formés sur un nom déjà suffixé), mais parfois primaire (cf. ἐνδινά, « intestins », sur ἐνδ-) ⁹. Parfois ces mots en -ίνο- passent pour des mots empruntés à des « parlers » méditerranéens. Un mot tel que *σχίνοσ* pourrait appartenir à cette dernière catégorie dans la mesure où il désigne effectivement des plantes « méditerranéennes », mais cette solution paraît bien paresseuse puisque l'on ne saurait dire quels sont ces parlers. C'est pourquoi il paraît au moins prudent d'essayer de retrouver pour *σχίνοσ* une base indo-européenne.

Pour nommer les éléments de la flore étrangers à leur habitat antérieur, les arrivants indo-européens avaient deux possibilités : ou bien emprunter les noms locaux non indo-européens en les assimilant plus ou moins à leur propre langue (comme ce fut le cas, par exemple, pour ἐλαία) ou prendre appui sur une caractéristique de la plante et la nommer, métaphoriquement, en utilisant une racine indo-européenne porteuse de ce sème. Ainsi la vigne, inconnue des Indo-Européens, a-t-elle été nommée en latin « (la plante) à vrilles », en créant un nom dérivé de la racine indo-européenne *wey-, « enrouler », « courber », lat. *uītis*.

À première vue, le lentisque et la scille semblent n'avoir en commun aucun trait qui justifierait qu'on explique leurs noms à partir d'un sème commun. Le lentisque est une anacardiaceé qui pousse en buissons broussailleux, la scille une

7. P. CHANTRAINE (1968-1980), p. 1082 ; HJ. FRISK (1960-1972), p. 840.

8. P. CHANTRAINE (1933), p. 203.

9. Sur ce type : J. MANESSY-GUITTON (1976), p. 243 - 251 - 262.

liliacée dont le gros bulbe peut atteindre parfois plusieurs kilogrammes¹⁰. Pourtant lentisque et scille ont une vertu commune tout à fait remarquable : ils produisent tous deux une gomme antiseptique et adhésive¹¹ très prisée dans le bassin méditerranéen. Cette gomme, plastique sous l'effet de la mastication, parfume la bouche et protège les dents. Ainsi, Pline (*H. N.*, 24, 42) dit que le lentisque « nettoie à fond les gencives » (*gingiuas conluit*) et que la scille est « bonne pour les gencives et les dents, même mâchée seule » (*prodest et gingiuus et dentibus uel per se commanducata*, *H. N.*, 20, 99). Le mastic tiré de la racine du lentisque, mâché et remâché, passait aussi pour fortifier les gencives et parfumer l'haleine (*Dsc.*, 1, 70). Il servait aussi de colle pour fixer les faux cils¹².

Dès lors on peut légitimement penser que c'est cette propriété commune aux deux plantes qui a fourni le sème qui est à la base du grec *σχῆνος*.

Il est possible en effet de l'analyser comme un dérivé en **-ino-* de la base *σχ-* ou en **-no-* d'une base *σχῖ-*, c'est-à-dire, en définitive, comme un dérivé de la racine **segh-* représentée en grec par la famille du verbe *ἔχειν*, *σχεῖν* (**segh-*, **sgh-*). Rappelons en effet que, chez Homère par exemple, *ἔχειν* est employé avec le sens de « se tenir attaché »¹³, sens parfois précisé par un adjectif (*πυκιναί*, *Od.*, 5, 329 - 433), un participe (*ἔμπεφυῖα*, *Il.*, 1, 513) ou un adverbe (*νωλεμέως*, *Od.*, 12, 437). On notera l'emploi de *ἔχομην* (*Od.*, 12, 433) ou de *ἔχονται* (*Od.*, 24, 8) pour peindre les chauves-souris cramponnées à leur support, de *ἔχετο* (*Od.*, 5, 429) pour évoquer le geste désespéré d'Ulysse s'agrippant au rocher (*τῆς ἔχετο στενάχων*, « tout haletant, il s'y colla »), ou les graviers qui s'attachent aux sucoirs de la pieuvre (*Od.*, 5, 433). *Σχῆνος* peut donc être compris comme désignant des plantes, en l'espèce « lentisque » ou « scille », qui produisent de la gomme ou servent de gomme à mâcher. Donc il n'est pas invraisemblable que le grec ait eu recours à la base *σχ-* issue du degré zéro de **segh-* (qui fournit l'aoriste *ἔσχον* et divers substantifs comme *σχέσις*, *σχῆσις* ou l'adjectif verbal *-σχετος*) pour former le nom qui les désigne par référence à la consistance de leur suc et à ses propriétés « collantes ».

10. B. BESLER (1985), n° 35, *Scille officinale*, *Urginea maritima* L. Baker. S. Amigues me signale que, dans l'ouvrage collectif *Les plantes médicinales des régions arides, Recherches sur la zone aride XII*, Publications de l'Unesco, Paris, 1960, p. 55, il est précisé que « le bulbe frais d'*Urginea maritima* est piriforme et peut peser de deux à trois kilogrammes. Il contient un suc visqueux et très âcre. »

11. Pour la scille : H. BAUMANN (1984), p. 114-115 ; A. POLETTI (1987), p. 127. Pour le lentisque : H. BAUMANN (1984), p. 53.

12. H. BAUMANN (1984), p. 159. Le mastic du lentisque (le plus réputé était celui de Chios) était parfois remplacé par ἡ ἀκανθική μαστική, « le mastic d'épine ». Sur ce dernier, voir Théophraste (*H. P.*, 6, 4, 9) et le commentaire de S. Amigues dans l'édition « Les Belles Lettres », T. 3, p. 175. La meilleure résine provenait du térébinthe (*Pistacia terebinthus*) : Théophraste, *H. P.*, 9, 2, 2.

13. On retrouve la valeur intransitive de *ἔχε-* en composition dans le nom grec du remora, *ἔχενῆς*, comme l'a montré A. BLANC (1997), p. 77-78.

Si cette analyse paraît acceptable, elle permettrait d'élucider, au moins en partie, la formation de latin *lentiscus*. L'hypothèse posée est qu'il y a un rapport entre le phytonyme et l'adjectif *lentus*, un rapport direct, fondamental. De même que *σχίνος* « lentisque » et « scille » est formé sur *σχ-*, « tenir à », « adhérer à », parce que ces deux plantes produisent un suc visqueux¹⁴, de même en latin *lentiscus* serait formé sur une base **lent-* désignant quelque chose d'épais et de visqueux qui s'écoule lentement. Or, comme on l'a vu, *lentus* fait référence, chez certains auteurs à la souplesse nonchalante de certaines plantes (vigne, viorne), mais il est aussi employé par des auteurs techniques comme Pline ou Vitruve avec un sens très précis. Il représente la « traduction » latine de l'adjectif grec *γλίσχος*. L'orne et le frêne, qui sont *lentae* chez Pline (*H. N.*, 16, 219), sont dits chez Théophraste « avoir de l'élasticité », *γλισχροτής* (*H. P.*, 5, 7, 2), nom abstrait que le latin rend par *lentor* (Pl., *H. N.*, 16, 229). La substance résineuse produite par les galles du térébinthe est dite chez Théophraste (*H. P.*, 3, 15, 4) *ῥητινώδες* [...] καὶ γλίσχρον. Chez Pline (*H. N.*, 16, 53) la poix est caractérisée par sa *lentor*, le bois de térébinthe, qui est *γλίσχος* chez Théophraste (*H. P.*, 3, 15, 4) est *materies lenta* chez Pline (*H. N.*, 13, 54). *Lentus* et *γλίσχος*, *lentor* et *γλισχροτής* font référence à la qualité d'un bois qui se laisse travailler, qui est *εὔκαμπτος*, « apte à être ployé », mais aussi à la qualité visqueuse d'une matière.

Le grec *γλίσχος* n'a pas reçu d'étymologie claire, mais il appartient probablement au même groupe grec que les substantifs *γλοιός*, m., *γλία*, f., « glu »¹⁵, avec, peut-être, des parents en germanique et en slave¹⁶. Il pourrait donc signifier « gluant », « visqueux », aussi bien que « souple », « élastique », l'élasticité provenant de la qualité visqueuse de la sève de certains arbres¹⁷.

Le latin *lentus* ne peut être rapproché, pour la structure du mot, que d'un petit groupe de mots slaves (par exemple, russe dialectal *lut*, « liber du tilleul ») ou germaniques (v. isl. *lind*, « tilleul », v. angl. *lind(e)*, « tilleul », all. *Linde*). Mais en germanique le v. isl. *linnr*, « serpent », est aussi rattaché à ce groupe¹⁸. Ces rapprochements, surprenants au premier abord, s'éclairent si l'on se rappelle ce que Théophraste dit du tilleul : il fait partie des bois *εὔεργα*, « faciles à travailler » (*H. P.*, 5, 5, 1), *διὰ μαλακότητα*, « parce qu'il est tendre » (*H. P.*, 5, 6, 2), des bois qui se cintent bien (*εὔκαμπτα*) parce qu'ils ont une sève visqueuse (*διὰ τὸ γλίσχραν ἔχειν τὴν ὑγρότητα*, *H. P.*, 1, 5, 5). Théophraste signifie par là qu'il y a un lien entre la souplesse du bois et sa nature « visqueuse », ce qui

14. Cf. ὁ γλισχροτάτος γλοιός, Arist., *Mir.*, 844a, 14.

15. P. CHANTRAINE (1968-1980), p. 228.

16. Voir la rubrique *γλίνοσ*, *γλειός* de S. Amigues dans C.E.G. n° 4 (1999), p. 84. Ainsi, la sève sirupeuse des érables justifie (pour l'arbre) une dénomination telle que « le collant », « le poisseux », *γλίνοσ*.

17. Rappelons toutefois que le rapprochement de *lentus*, « souple », et de *lentiscus* – qui est fait par Isidore de Séville (*Orig.*, 17, 7, 51) – est considéré par J. ANDRÉ (1981, p. 123, n. 294) comme une étymologie populaire et que pour lui « le suffixe *-iscus* commun à plusieurs phytonymes [...] fait penser à une origine méditerranéenne ».

18. J. POKORNY, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, p. 677.

justifie qu'on ait établi un rapport entre la base **lent-*, « être visqueux », et le nom d'un arbre dont le bois est facile à travailler. D'autre part, que la même base **lent-* ait pu servir à nommer « le serpent » s'explique, au plan visuel, si l'on songe au lent mouvement glissant et ondulant du serpent. Il paraît donc légitime de rattacher à **lent-*, « viscosité », « écoulement visqueux », appartenant à l'indo-européen du Nord / Nord-Ouest non seulement un nom du tilleul, (une des espèces du tilleul, *Tilia platyphyllos Scop.*, règne surtout dans l'Europe occidentale, le domaine de l'autre, *Tilia cordata Miller*, s'étend jusque dans une partie de la Norvège et de la Russie occidentale)¹⁹ mais aussi l'adjectif thématique latin *lentus* et le phytonyme *lentiscus*.

Il est dès lors possible d'affiner l'analyse étymologique. Si l'on adopte l'hypothèse d'une racine **h₂lei-H-*, « beschmieren » (telle qu'elle est présentée dans LIV², p. 277), *linō* s'expliquerait par une base de présent à nasale infixée **h₂li-nél-n-H-* tandis que **lē-* du parfait latin *lēuī* s'expliquerait par **(h₂)lei-H- > *lei-a- > *lē-*, radical sur lequel pourrait avoir été formé **lēnto- > lentus*²⁰ aussi bien que *lēuis*, « lisse », « poli », selon l'interprétation habituelle. Mais ce dernier est susceptible de présenter un sens plus prégnant. Ainsi, dans l'*Énéide* (5, 328), où il s'agit de la course présidée par Énée, que perdra Nisus pour avoir glissé, *lēuis* est épithète de *sanguis*. Le sang des taureaux égorgés est certes glissant (*lēui cum sanguine Nisus / labitur infēlix*), mais il est en même temps « gluant », « visqueux ». L'idée de « glisser » est déjà exprimée par *labitur*, « il glisse ». Plus loin, au vers 335, *lēuī cum sanguine* est repris par *per lūbrīca surgens*, « redressé au milieu de ces flaqes glissantes » (trad. A. Bellessort, « Les Belles Lettres », 1938, p. 140). On voit par là que certains emplois du mot *lēuis* peuvent confirmer le sens techniquement précis de la racine.

L'étymologie ici proposée pour *lentiscus* ne résout pas tout le problème de la formation du mot. *Lentiscus* fait partie des noms à suffixe **-sk-* qui constituent un groupe important du lexique latin. Ce groupe comprend des noms empruntés au grec (comme *bomiscus* = gr. βωμίσκος, « petit autel »), des noms de peuples (*Faliscī*, *Oscī*, *Volscī*, etc.) et aussi des noms très divers : noms d'objets (*fiscus*, « panier de jonc »), d'instruments (*scutiscum*, « sorte de vase »), de constructions (*faliscæ*, « mangeoires »), des noms ou adjectifs anciens (*corniscæ*, « corneilles consacrées à Junon »), *uopiscus*, « jumeau qui survit après l'avortement de son frère », *coruscus*, « tremblant », « étincelant », ainsi qu'une vingtaine de phytonymes (noms de fruits comme *marisca*, « sorte de figue », ou *ceruisca*, « sorte de poire », *mollusca*, « sorte d'amande »²¹, noms de plantes comme *uerbascum*, « mollène », « bouillon blanc »), phytonymes dont fait partie *lentiscus*. Dans le cas de ce dernier, rien ne permet de supposer qu'a existé un radical **lentī-*. La comparaison avec d'autres langues indo-européennes n'enseigne rien à ce sujet. Tout au plus pourrait-on supposer l'existence d'un thème en **-i-* dans le dérivé

19. A. QUARTIER et P. BAUER-BOVET (1990), p. 229.

20. É. BENVENISTE (1937), p. 155.

21. J. MANESSY-GUITTON (1996).

thématisé qu'atteste le germanique **lentyo-* (germanique **linthjaz* > v. angl. *līthe*, « flexible », « mild », « lithe », v. angl. *lind(e)*, « linden tree »)²². Il est probable que la solution ne pourra être trouvée que dans le cadre d'une étude d'ensemble des dérivés latins à suffixe *-scus*²³.

Jacqueline MANESSY
 Université Nice Sophia Antipolis
 Villa Daphné
 route Saint-Pierre de Féric, 107
 F-06 000 Nice
 France

Renseignements bibliographiques

- Jacques ANDRÉ (1956) : *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris, Klincksieck.
- Jacques ANDRÉ (1981) : *Isidorus Hispalensis. Etymologiae XVII*, Paris, « Les Belles Lettres ».
- Hellmut BAUMANN (1984) : *Le bouquet d'Athéna*, Paris, Flammarion.
- Émile BENVENISTE (1935) : *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, A. Maisonneuve.
- Basilius BESLER (1987) : *L'herbier des quatre saisons*, Paris, Citadelles.
- Dominique CARDON et Gaëtan DU CHÂTENET (1990) : *Guide des teintures naturelles*, Neuchâtel - Paris, Delachaux et Niestlé.
- C.E.G. n° 1 à 5 (1996 -2000) : dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*.
- Pierre CHANTRAINE (1968-1980) : *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck.
- Pierre CHANTRAINE (1933) : *La formation des noms en grec ancien*, Paris, Honoré Champion.
- Paul FAURE (1987) : *Parfums et aromates dans l'Antiquité*, Paris, A. Fayard.

22. C. WATKINS (1985), p. 36.

23. Voir en particulier les récents travaux sur la suffixation de Ch. KIRCHER-DURAND (1994) : « Elephantinus vs. elephantinus », dans *Mélanges Fr. Kerlouégan* (Annales de l'Université de Besançon, 515), Paris, « Les Belles Lettres », p. 297-308 ; (1996) : « Création lexicale et structure sémantique du lexique latin : l'exemple des adjectifs en *-eus* », dans *Akten des VIII internationalen Colloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter ; (1998) : « D'*elephantinus* à *croceus* et à *Romānus*. Éléments pour une approche cognitive de la création lexicale », dans *Moussyllanea. Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Cl. Moussy*, Louvain - Paris, Peeters.

- Hjalmar FRISK (1960-1972) : *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, C. Winter.
- GENNADIOS (1969) : Π. Γ. Γενναδίου, Λεξικόν φυτολογικόν, Β' έκδ., Ἀθήναι.
- Robert HALLEUX (1981) : *Les alchimistes grecs*, Tome 1, Paris, CUF.
- Hervé HARRANT et Daniel JARRY (1987) : *Guide du naturaliste dans le midi de la France*. Tome 2. *La garrigue, le maquis, les cultures*, Neuchâtel - Paris, Delachaux et Niestlé.
- Madeleine KELLER (1992) : *Les verbes latins à infectum en -sc-, étude morphologique*, (Latomus. Revue d'études latines), Bruxelles.
- LIV² (2001) : *Lexikon der indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen*. Unter Leitung von H. RIX. Zweite Auflage, Wiesbaden, Reichert.
- Jacqueline MANESSY-GUITTON (1976) : « Σταμίνας », dans *Publications du Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne* (= Lama) n° 3, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Nice, p. 239-281.
- Jacqueline MANESSY-GUITTON (1996) : « Les noms de cépages, de raisins et de fruits à suffixe -sc- en latin », dans *Hommage au Doyen Weiss* (Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de Nice, Nouvelle série, 27), p. 389-402.
- Aldo POLETTI (1987) : *Fleurs et plantes médicinales*. Tome 3, Neuchâtel - Paris, Delachaux et Niestlé.
- Archibald QUARTIER et Pierrette BAUER-BOVET (1990) : *Guide des arbres et arbustes d'Europe*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Eugène ROLLAND (1967) : *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, T. 1 à 9, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose.
- Georges SFIKAS (1988) : *Fleurs sauvages de Crète*, Athènes, Efstathiadis.
- Friedrich SOMMER (1948) : *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, C. Winter.
- A. WALDE et J. B. HOFMANN (1938-1954) : *Lateinisches etymologisches Wörterbuch* 1-2, Heidelberg, C. Winter.
- Calvert WATKINS (1985) : *The American Heritage Dictionary of Indo-European Roots*, Boston, Houghton Mifflin Company.